



Nos sites

Une nouvelle sous-espèce de reptile au Moeraske

par Michel Moreels

Dans un précédent numéro (EDM 110 - pp. 15 et 16), nous avons évoqué l'observation d'une des trois sous-espèces de Tortue de Floride (*Trachemys scripta scripta*) à l'HTM en 2014. La consultation du site 'observations.be' nous apprend que le 24 mars 2015, Ronny Huybrechts a observé et photographié, pour la première fois au Moeraske, un exemplaire de cette sous-espèce.

Trois sous-espèces

Les *Trachemys scripta*, communément dénommées Tortues de Floride, sont composées de trois sous-espèces réparties à l'état sauvage uniquement aux Etats-Unis, dans la zone s'étendant du sud de la Virginie jusqu'au nord de la Floride. Ces animaux qui peuvent atteindre une soixantaine de centimètres de long et un poids de huit kilos ont une espérance de vie d'une cinquantaine d'années. Vendus comme animaux de compagnie, ils ont été exportés par millions un peu partout dans le monde au prix d'une mortalité effrayante et d'une chute réelle de leurs effectifs dans leur région d'origine. Lassant rapidement leurs nouveaux propriétaires, nombre de celles-ci ont été abandonnées dans la nature. Selon les climats, certaines ont survécu au point de devenir une espèce invasive dans de nombreux pays européens, ce qui est le cas pour la Belgique.

Pour distinguer les trois sous espèces, la coloration et la forme des bandes situées sur les tempes de l'animal est le meilleur critère d'identification à retenir, même si les marques sont absentes chez les très jeunes individus et peuvent s'estomper chez les très vieux.

Les tempes de *Trachemys scripta elegans*, la sous-espèce la plus anciennement et la plus fréquemment rencontrée, sont ornées de bandes rouges, ce qui lui donne le nom vernaculaire de Tortue à oreillons rouges. *T. scripta scripta* exhibe, pour sa part, deux bandes jaunes qui se rejoignent et qui lui valent l'appellation de Tortue à joues jaunes.

T. scripta troostii, enfin, diffère de la précédente par le fait que ses deux bandes, généralement d'un jaune moins soutenu, sont quasi parallèles et ne se rejoignent jamais. C'est la Tortue à oreillons jaunes.

Pour reconnaître les sexes, on considère, habituellement, que le mâle se distingue principalement de la femelle par les griffes des pattes avant qui sont longues et courbées chez le premier et courtes et droites chez la seconde et par une queue sensiblement plus longue, toujours pour le premier.

La tortue de Floride est essentiellement aquatique mais, hormis lorsqu'elle chasse, elle passe également une bonne partie de son temps à se chauffer au soleil, sur des pierres plates ou des troncs morts, à proximité immédiate de l'eau pour pouvoir s'y réfugier rapidement en cas de danger.

La nuit, elle dort soit au fond de l'eau, soit en flottant à la surface en gonflant son cou à la manière d'une bouée.



T. scripta elegans (HTM – mai 2011)
Giancarlo Carlet - © 2015 CEBE-MOB

La tortue de Floride ralentit son activité lorsque la température chute en-dessous de 10 °C. Elle se met alors en dormance sous la boue des berges ou sous une souche immergée et entre en léthargie. Sous nos contrées, elle se voit donc contrainte à une longue période d'inactivité forcée qui met la survivance de nombreux spécimens en danger.

Omnivore et opportuniste, cette tortue se nourrit de diverses plantes aquatiques, de petits poissons, de gammarès, de gastéropodes, d'insectes aquatiques, de charognes, voire de poussins d'oiseaux d'eau. Si elle est davantage carnivore étant jeune, en vieillissant, son régime devient de plus en plus herbivore.

Sous nos régions, la Tortue de Floride ne se reproduit pas, la température ne le permettant pas.

La stabilité de ses effectifs s'explique par les lâchers, interdits, d'animaux, dont certains souhaitent pourtant encore se défaire, et par la longévité réelle des individus s'étant adaptés aux conditions climatiques de nos latitudes. Mais ce n'est pas le cas partout et l'espèce peut ainsi se reproduire naturellement dans certaines régions, comme dans le sud de la France par exemple.



Cistude d'Europe (Tallais- Gironde (FR-33) – juillet 2014)
Jean-Philippe Coppée - © 2015 CEBE-MOB

Là où c'est dommageable, c'est lorsque cette espèce entre en compétition avec la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), une des deux seules espèces de tortues aquatiques européennes- avec la *Mauremys leprosa*, limitée à la péninsule ibérique.

En Région bruxelloise, où il n'y a plus de Cistude d'Europe depuis des temps immémoriaux, son impact négatif ne devrait pas, à mon sens, être exagéré. L'espèce occupe une niche désertée depuis longtemps et on ne peut pas parler de prolifération dans son chef. La situation n'est cependant pas identique partout.

Concrètement, il faut savoir que si l'importation de la *Trachemys scripta elegans*, la première sous-espèce à avoir été, et massivement, commercialisée est interdite dans l'Union européenne depuis 1997... il n'en va pas de

même des deux autres sous-espèces qui peuvent, hélas, toujours librement être vendues en animalerie. Ceci constitue bien sûr un non sens. Une tortue aquatique ne peut pas et ne sera jamais un animal de compagnie. Sa vie n'est pas à être dans un aquarium, si spacieux soit-il. A quand une législation pour mettre fin à l'introduction de l'ensemble des espèces exogènes qui constitue un acte anti-écologique par excellence et qui menace la biodiversité mondiale ? Il faut aussi savoir qu'il est maintenant interdit de relâcher cet animal dans la nature et que la seule solution pour les reptiles qui ne seraient plus désirés réside dans les associations de protection animale qui peuvent éventuellement les accueillir. Cerise sur le gâteau, la législation américaine qui a favorisé leur exportation... en interdit strictement la réimportation !

Mais revenons à l'observation au Moeraske. Avec celle-ci, on peut affirmer que les trois sous-espèces de Tortue de Floride – (*Trachemys scripta elegans*, *T. scripta scripta* et *T. scripta troostii*)- sont présentes sur les deux sites gérés par notre association. La première, connue au Moeraske, depuis le début des années 1990, est couramment vue à l'Hof ter Musschen depuis 2011. Elle y a été rejointe par la seconde en 2014. Maintenant, c'est au tour du Moeraske d'héberger la troisième.

Quant à la question de savoir, si l'individu de *Trachemys scripta troostii* dernièrement identifié au Moeraske est un animal récemment abandonné dans la réserve⁽¹⁾, il semble bien qu'il faille probablement répondre par la négative. Plus vraisemblablement, ce spécimen a jusqu'à présent échappé à la curiosité de nos observateurs et à celle de l'auteur de ces lignes pour commencer.

Moralité : il faut toujours regarder et re-regarder encore et encore toutes les espèces, même celles qui paraissent les plus communes, les plus connues. C'est à ce prix qu'on ne passe pas à côté de certaines espèces ou sous-espèces. Merci, en tous cas, à Ronny Huybrechts, pour avoir été plus attentif que nous et pour nous avoir, ainsi, rappelé ce principe essentiel.

Cela sert *observations.be* !

(1) Au Moeraske, au contraire de l'Hof ter Musschen, ce type d'animal n'a pas la possibilité d'arriver de lui-même, quand bien même des animaux relâchés, depuis longtemps, dans la nature pourraient subsister à proximité ! A l'Hof ter Musschen, qui fait partie de la vallée de la Woluwe avec de très nombreux milieux aquatiques reliés par le ruisseau, la situation est toute autre, les animaux pouvant se déplacer facilement d'eux-mêmes.

Attention : la Nature européenne est en danger !



La Commission européenne est en train de réviser la législation environnementale. Très concrètement, les directives "Oiseaux" et "Habitats" -qui ont démontré leur efficacité- sont menacées d'être "détricotées" et rendues insignifiantes.

Nous vous demandons d'intervenir en faisant entendre votre voix. Pour ce faire, nous vous proposons de cliquer sur : <http://www.wwf.be/fr/keepnaturealive>